

VILLA ST LIBOIRE - LE MANS « Chasse Royale »



NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

GROS ŒUVRE

- Terrassements généraux
- Fondations sur semelles isolées et/ou sur semelles filantes et/ou puits et/ou pieux en béton suivant le rapport de sol et étude béton
- Séparatifs constitués en voiles béton banché et/ou refend maçonné et/ou cloisons séparatives en plaques de plâtre phoniques selon étude béton
- Murs de façades et pignons en béton banché et/ou en agglomérés de ciment creux selon étude béton
- Appuis de baies en béton moulé
- Escalier sur bâtiments collectifs en béton armé
- Plancher bas du sous-sol en béton armé selon étude béton
- Planchers séparatifs de logements en béton armé, d'épaisseur selon étude béton
- Finition des façades et pignons par enduit hydraulique projeté et teinté dans la masse. Finition lissée ou grattée ou talochée

COUVERTURE

- Couverture en zinc pré patiné
- Gouttières pendantes en zinc pré patiné
- Les terrasses accessibles surmontant les surfaces habitées sont composées d'un isolant, d'une étanchéité multicouche ou élastomère. Elles sont recouvertes par des dalles sur plots
- Les terrasses accessibles surmontant les parkings sont composées d'une étanchéité multicouche ou élastomère. Elles sont recouvertes par des dalles sur plots

ISOLATION - CLOISONNEMENT

- Doublement des parois extérieures par un complexe isolant thermique de polystyrène expansé et plaque de plâtre selon étude thermique
- Le logement est séparé des parties communes par un refend en maçonnerie banchée et/ou cloisons séparatives acoustiques
- Cloisons de distribution intérieure aux logements de type cloisons sèches

MENUISERIES EXTÉRIEURES

- PVC pour les ouvrants à la française et/ou coulissant selon prescriptions techniques et architecturales
- Double vitrage isolant selon les normes en vigueur Habitat et Environnement
- Pour les appartements de type2, occultations par volets roulants intérieurs électriques PVC ou aluminium
- Pour les appartements de type3, occultations du séjour et de la cuisine par volets roulants intérieurs électriques PVC ou aluminium
- Pour les appartements de type supérieur ou égal au type4, volets roulants intérieurs électriques, en lames PVC ou aluminium
- Balcons garde-corps en béton et/ou en serrurerie et/ou maçonné surmonté d'une ou plusieurs lisse

MENUISERIES INTÉRIEURES

- Porte palière donnant sur les parties communes intérieures, âme pleine de 40mm d'épaisseur, finition moulure, huisserie métallique, coupe-feu avec joints iso phoniques suivant normes. Serrure de sûreté 3 points à canon anti-dégondage
- Porte palière donnant sur les parties communes extérieures : bloc porte isolante, huisserie acier coupe-feu avec joints iso phoniques suivant normes. Serrure de sûreté à 3 points à canon anti-dégondage
- Les portes de distribution dans les logements sont post-formées
- Façade de placard : finition mélaminé toute hauteur, ouverture coulissante ou à la française (selon plans)
- Les équipements des placards constituent des travaux supplémentaires et seront réalisés sur demande du client

CUISINES

- Les cuisines ne sont pas aménagées ni équipées. L'aménagement mis en place comprend un meuble sous évier stratifié et robinetterie d'attente avec évacuation pour branchement selon plan, ainsi que les différents branchements et évacuations concernant l'équipement ménager d'une cuisine

SANITAIRES

Salles de bains :

- Baignoire en acier émail vitrifié avec mitigeur disposant d'une butée ou d'un bouton éco selon norme Habitat et Environnement. Ensemble de douches, tablier de baignoire faïencé
- Bac de douche céramique blanc avec mitigeur disposant d'une butée ou d'un bouton éco selon norme Habitat et Environnement. Ensemble barre et pomme de douche

WC :

- Ensemble bloc cuvette de couleur blanche, réservoir silencieux et abattant double. Mécanisme interrompable ou à double commande selon norme Habitat et Environnement

Eau chaude :

- Ballon d'eau chaude électrique à accumulation, capacité variable selon le type d'appartement et conforme à la législation VIVRELEC, disposition Habitat neuf

REVÊTEMENTS DE SOLS

- Dans toutes les pièces humides et dégagement carrelage grès émaillé 30x30, posé sur chape au mortier désolidarisée des porteurs par résilient, y compris plinthes assorties
- Parquet flottant stratifié et plinthes assorties dans toutes les chambres
- Balcons et terrasses en finition béton lisse ou bouchardé selon prescriptions architecturales
- Balcons et terrasses dalles sur plot selon prescriptions architecturales
- Halls d'entrée, circulations communes revêtues carrelage en grès cérame 30x30 ou similaire selon architecte. Plinthes carrelées, garde-corps des escaliers et paliers constitués en serrurerie métallique
- Escalier de service peinture sur revêtement béton, garde-corps des escaliers et paliers en serrurerie métallique

FINITION MURS ET PLAFONDS

Logements :

- Plafonds : peinture mate blanche
- Murs du séjour, cuisine ouverte sur séjour et entrée : peinture blanche mate
- Dans les pièces humides : peinture blanche satinée sur toile fibre de verre
- Peinture glycérophthalique brillante sur huisseries et bois blancs
- Sur murs périphériques des baignoires, habillage trappes de visite et tablettes agrémentées de faïence 20x25 et retour baignoire type Villeroy & Boch ou similaire
- Cloisons encadrant le bac de douche agrémentées de faïence 20x25 sur une hauteur de 1,80m
- Dans les cuisines : faïence 20x20 au-dessus du plan de travail y compris retour et réservation sur une hauteur de 60cm environ

Parties communes :

- Entrée : ensemble porte d'entrée vitrée sur ossature aluminium laqué, faux plafond avec spots intégrés, revêtement mural décoratif avec miroir
- Plafonds : peinture blanche
- Murs de circulation et escaliers de services : peinture de couleur. Éclairage par appliques murales décoratives

ÉLECTRICITÉ

- Installation conforme aux normes en vigueur RT 2005 ainsi qu'à la réglementation VIVRELEC Habitat neuf
- Alimentation en monophasé 220V, appareillage de marque LEGRAND, série espace ou similaire, couleur blanche
- Prise électrique extérieure pour les balcons et terrasses
- Point lumineux pour les terrasses

TV - TÉLÉPHONE

- La résidence est équipée d'une antenne TV et d'une parabole permettant la réception de toutes les chaînes nationales et du canal satellite
- Deux prises TV dans chacun des appartements (séjour et chambre), 1 prise FM dans le séjour
- Deux prises téléphone minimum dans chacun des appartements dont une prise par pièce principale

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INTÉGRÉ

- Installation conforme à la réglementation VIVRELEC Habitat neuf
- Chauffage individuel par panneaux rayonnants dans toutes les pièces
- Chauffage de type soufflant électrique avec sèche serviettes

VENTILATION

- Conduits et prises d'air : bouches en façade dans le coffre des volets roulants ou dans le montant haut des menuiseries extérieures des pièces principales. Extraction mécanique par bouche auto réglable ou hydro réglable dans les pièces humides

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS - ACCÈS

- Ascenseur desservant du niveau-2 au niveau 5. En rez-de-chaussée, porte extérieure acier, aux étages, portes extérieures peintes. Parois intérieures cabines revêtues d'un parement stratifié
- Ouverture simplifiée : une seule clé commande l'ouverture du logement et des locaux annexes
- Résidence entièrement clôturée avec portail d'entrée à ouverture à la française automatique par télécommande
- Accès aux garages en sous-sol par portail métallique basculant
- Parkings en sous-sol individualisés par des places numérotées au sol
- Local à vélo fermant à clé
- Les entrées de la résidence sont équipées d'un vidéophone. Tous les logements possèdent un combiné vidéophone, bouton de commande d'ouverture
- Les accès piétons seront sécurisés par l'installation d'un contrôle d'accès
- Éclairage extérieur des accès et de l'entrée parking
- Robinet de puisage extérieur
- Local poubelles équipé d'un point d'eau et d'une évacuation
- Ensemble boîtes aux lettres conformes aux prescriptions de la poste
- Les contrôles liés à la réglementation de la construction et à la législation COPREC seront effectués par le bureau de contrôle SOCOTEC. Les missions seront les suivantes :
 - Contrôle solidité de l'ouvrage et des éléments d'équipements indissociables
 - Contrôle relatif à la sécurité des personnes dans la construction
 - Accessibilité par les personnes handicapées
 - Isolation acoustique
 - Fonctionnement des installations

NOTE :

Les matériaux et références énoncés sont susceptibles de varier pour des raisons indépendantes de la volonté du réservant et seront remplacés par des matériaux de qualité équivalente. Ces changements possibles peuvent être dus aux faillites industrielles, aux exigences émanant des pouvoirs publics et qui découleraient de nouvelles normes ou document techniques. En cas d'impératifs techniques ou esthétiques, l'architecte se réserve le droit de remplacer certains matériaux ou de modifier certaines prestations ou aménagement en accord avec les règles de l'art. Tous les éléments de décoration et d'équipements figurant sur les plans ne constituent en aucune manière une obligation de la part du vendeur. Le constructeur rappelle que la tolérance légale est de 5% en plus ou en moins par rapport aux cotes et aux surfaces indiquées sur les plans de l'architecte.



Villa St Liboire
Réalisation C.A.B PROMOTIONS